

Un plan d'actions
opérationnel

Fiche action
1-5

Exiger l'exemplarité pour toute nouvelle implantation stratégique d'entreprises

OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES	Créer un label "Cœur d'Essonne" pour exiger la qualité des implantations d'entreprises sur le territoire ; durable et environnemental, humain et social, architecturalement justifié, fiscal.
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Élaborer un cahier de recommandations à destination du ScOT et des PLU des villes ainsi qu'une conditionnalité préalable à l'instruction des projets d'implantation d'entreprises.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<p>Recommandations relevant du ScOT et des PLU :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qualité architecturale, esthétique et inscription sobre dans l'environnement, • consommation d'espace maîtrisée, • végétalisation des surfaces extérieures et usage de plantes et d'essences favorisant la biodiversité, • réduction des nuisances sonores, • sobriété énergétique, recours aux ENR, branchement - quand le site le permet - aux réseaux de chaleur, • maîtrise de la consommation d'eau potable et traitement responsable des rejets d'eau pluviales, • production et gestion des déchets optimisées et recours au réemploi, • gestion responsable des modalités de déplacements (mutualisation des places de stationnement, installation de bornes électriques, de parcs à vélo...). <p>Conditionnalités :</p> <p>Les aspects sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsabilité sociale d'entreprise en œuvre, • priorisation pour les recrutements des personnes souhaitant vivre et travailler sur le territoire, • emploi de personnes confrontées au handicap, • recours à des emplois en insertion professionnelle, • recours au télétravail, aux tiers lieux pour les salariés, en fonction de la nature des activités. <p>Concernant la fiscalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • responsable, notamment pour les entreprises à capitaux étrangers.
RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)	Délégations « Développement économique et artisanat » et « Aménagement du territoire et urbanisme ».
RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)	Direction générale adjointe « Aménagement / développement économique ».
PARTENAIRES ASSOCIÉS	Communes, chambres consulaires, associations et réseaux d'entreprises, partenaires de l'emploi et de l'insertion professionnelle, CAUE, ADEME.